

HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires de gestion courante à la charge du bailleur*

- Jusqu'à 4 lots d'habitation gérés : 6% HT soit 7,2% TTC du loyer et des charges encaissés mensuellement
-
- Au-delà de 5 lots d'habitation gérés : 5,5% HT soit 6,6% TTC du loyer et des charges encaissés mensuellement

Garantie des loyers impayés*

2,5% TTC des loyers et charges encaissés mensuellement

Aide à la déclaration des revenus fonciers*

20,84€ H.T. soit 25,00€ TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

Gestion des dossiers contentieux locataire*

125€ H.T soit 150€ TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

Gestion des sinistres d'assurance*

100€ H.T soit 120€ TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

Représentation à l'Assemblée Générale des copropriétaires*

100€ H.T soit 120€ TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

ADDICT



G E S T I O N

ADDICT GESTION OPHELIE WIEDEMANN EURL
19 rue Principale 67206 MITTELHAUSBERGEN
Tél : 03-88-56-82-15
Carte professionnelle n° CPI 6701 2019 000 044 156
Garantie financière 110 000€ CEGC 92919 LA DEFENSE CEDEX
RCS STRASBOURG 877 710 145 APE 6831Z